

COOPERATION

GUINÉE - UE

Partenaires de l'UE

Ministère de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Pêche

Autorités locales décentralisées et décentralisées en Guinée Forestière

Communautés locales dans les "zones à risques" identifiées

Faits et chiffres

Contribution UE (2014/2016) 74 M €

Quelques résultats concrets...

15 Comités de Paix mis en place dans les localités "à risque" de la région, soit 518 membres (33% de femmes)

1.826 jeunes formés et accompagnés dans le cadre d'un projet de réinsertion

Près de 100 groupements agricoles formés et équipés pour des pratiques agricoles innovantes et améliorées

1000 pisciculteurs formés et installés

12 Centres multifonctionnels dans les quartiers à risque de N'Zérékoré

53 km de route réhabilités



*Délégation de l'Union européenne en République de Guinée
Tél: (+224) 622 35 20 71 - 631 40
48 70 71 - 664 35 20 70
delegation-guinee-conakry@ec.europa.eu
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji
BP:730 - Conakry
<http://ec.europa.eu/delegations/gu>

APPUI À LA RÉSILIENCE, AU DÉSENCLAVEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN GUINÉE FORESTIÈRE

Contribuer à l'apaisement de la région et éviter tout risque d'escalade à l'échelle nationale, à travers le renforcement des capacités des communautés à prévenir/gérer de manière pacifique leurs conflits, la promotion de la création d'emplois et de meilleures opportunités socio-économiques, et le désenclavement routier.



Le contexte, les enjeux

Carrefour de migration sous régionale et zone d'accueil dans les années 90 de déplacés de guerre, la Guinée forestière souffre d'épisodes récurrents de conflits violents depuis plus de 25 ans. La présence d'ex-combattants et la circulation illicite d'armes légères contribuent à la perpétuation des tensions. Le manque d'emploi et de revenus des jeunes, les litiges entre communautés d'implantation différenciée dans le temps et entre populations locales et entreprises minières, l'affaiblissement de l'autorité traditionnelle, la mauvaise gouvernance (facteur d'impunité, de corruption, de faiblesse des services publics) et une défiance ancienne de l'Etat, sont des causes de persistance des conflits. L'épidémie Ebola a contribué à exacerber les tensions. Plus que jamais, il y a urgence à apaiser les tensions par des mécanismes de prévention/gestion des conflits, et réunir les conditions nécessaires à l'amorce d'une dynamique de désenclavement et de développement durable de la Guinée forestière.

La réponse de l'Union européenne

La stratégie de réponse de l'Union européenne s'articule autour de 5 axes principaux :

- ▶ la prévention des conflits liés à la gestion des ressources naturelles, notamment fonciers,
- ▶ la diminution du risque de conflits à travers la stimulation d'opportunités économiques, commerciales au niveau transfrontalier,
- ▶ la promotion de la gestion pacifique des conflits et la lutte contre l'incitation à la haine,
- ▶ le renforcement de la sécurité, des capacités et de la résilience socio-économique des communautés frontalières,
- ▶ l'amélioration des conditions de vie des populations par le renforcement de la sécurité alimentaire,
- ▶ le développement d'infrastructures routières favorisant le désenclavement de la Guinée forestière et une meilleure intégration à la vie économique nationale et de la sous-région.

Au service de ces objectifs, l'UE a mobilisé différents instruments combinant accompagnement à long terme des acteurs clés publics ou privés dans la région et projets concrets à impact rapide :

- Projet d'appui à l'accompagnement économique et social à N'Zérékoré et Guéckédou (PARECO – 2 millions € en partenariat avec UNOPS)
- Appui aux médias pour la promotion de la Paix, y compris renforcement des radios locales en Guinée forestière (3 millions € en partenariat avec France Expertise Internationale ; projet achevé mi-2015);
- Développement pilote de Plans Locaux de sécurité dans la zone à risque du "Bec du Perroquet" (1 million € en partenariat avec le PNUD) ;
- Renforcement des capacités et de la résilience des communautés et autorités frontalières dans la région de l'Union du Fleuve Mano – UFM (2.5 millions €, partenariat avec DRC);
- Appui à la promotion des mécanismes de prévention et gestion des conflits pour une gestion pacifique et durable des ressources naturelles (2.5 millions € en partenariat avec Danish Refugee Council, DRC)*;
- Réinsertion socioéconomique de 1.826 jeunes ex-combattants ou "à risques" en Guinée Forestière (1.5 millions € en partenariat avec DRC)*;
- Appui aux filières riz et huile de palme par l'amélioration de la productivité des agriculteurs (77 groupements), la transformation et la commercialisation des produits (800.000 € en partenariat avec le GRET);
- Appui à l'installation de 1032 pisciculteurs afin d'améliorer l'apport en protéines de la ration alimentaire (1.8 millions € en partenariat avec l'Agence Française de Développement);
- Réhabilitation de la RN2 entre Kissidougou et Guéckédou (58.5 millions €).

(* Ces deux projets se sont achevés fin 2015, mais une poursuite et consolidation est prévue à partir du deuxième semestre 2016.